

**Assemblée générale**

Distr. générale
20 novembre 2008
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**

**Rapport sur l'Atelier ONU/Fédération internationale
d'astronautique sur les techniques spatiales: appui à
une approche intégrée des risques potentiels pour
l'environnement**

**(Glasgow, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord,
26 et 27 septembre 2008)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	2
A. Historique et objectifs	2
B. Programme	3
C. Participation et soutien financier	4
II. Table ronde	5
III. Conclusions	6
IV. Suivi	7



I. Introduction

A. Historique et objectifs

1. La troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III), en particulier dans sa résolution intitulée "Le Millénaire de l'espace: la Déclaration de Vienne sur l'espace et le développement humain"¹ a recommandé que les activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales encouragent la collaboration entre États Membres aussi bien au niveau régional qu'au niveau international, en insistant sur le développement des connaissances et des compétences dans les pays en développement².
2. À sa cinquantième session, en 2007, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a approuvé le calendrier des ateliers, stages de formation, colloques et conférences du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales pour 2008. Par la suite, l'Assemblée générale a, dans sa résolution 62/217 du 21 décembre 2007, fait siennes les activités à exécuter sous les auspices de ce programme en 2008.
3. En application de la résolution 62/217 de l'Assemblée générale et conformément aux recommandations d'UNISPACE III, l'Atelier ONU/Fédération internationale d'aéronautique sur les techniques spatiales: appui à une approche intégrée des risques potentiels pour l'environnement s'est tenu à Glasgow (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), les 26 et 27 septembre 2008, en marge du cinquante-neuvième Congrès aéronautique international, qui s'est également réuni à Glasgow (Royaume-Uni), du 29 septembre au 3 octobre 2008.
4. L'Atelier a été organisé par le Bureau des affaires spatiales du Secrétariat dans le cadre des activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales pour 2008 et par la Fédération internationale d'aéronautique (FIA). Il a été coparrainé par l'Agence spatiale européenne (ESA) et le Centre spatial national britannique.
5. Cet atelier, qui était le dix-huitième organisé conjointement par le Bureau des affaires spatiales et la FIA, s'est inspiré des recommandations des 17 ateliers précédents, tenus entre 1991 et 2007, et de l'expérience acquise à ces occasions.
6. Les participants à l'Atelier ont discuté d'une diversité de techniques, de services et d'informations d'origine spatiale qui peuvent contribuer à la gestion des risques, qu'il s'agisse de la mobilisation d'urgence et à bref délai de ressources ou de la planification à long terme des efforts d'atténuation des risques. Des exposés ont été faits aussi sur des initiatives nationales, régionales et internationales, telles que le Programme de promotion des applications intégrées de l'Agence spatiale européenne, la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique

¹ *Rapport de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace, Vienne, 19-30 juillet 1999* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.00.I.3), chap. I, résolution 1.

² *Ibid.*, chap. II, par. 409 d) i).

(appelée aussi Charte internationale “Espace et catastrophes majeures”) et le Programme des Nations Unies pour l’exploitation de l’information d’origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d’urgence (UN-SPIDER).

7. Les principaux objectifs de l’atelier étaient les suivants: a) faire mieux connaître aux décideurs, aux chercheurs et aux universitaires les applications des techniques spatiales qui, dans le cadre des programmes de développement durable, contribuent à la gestion des risques dans les pays en développement; b) examiner les techniques spatiales à faible coût et les informations disponibles pour assurer la gestion des risques; c) renforcer les capacités dans le domaine de la gestion des risques et des techniques spatiales; d) renforcer la coopération régionale et internationale dans le domaine de la gestion des risques.

8. L’Atelier et la Table ronde tenue à cette occasion ont également permis à des spécialistes des techniques spatiales, à des décideurs et à des représentants du monde universitaire et du secteur privé de pays en développement et de pays développés de dialoguer sans intermédiaire. Les participants ont été invités à faire part de leur expérience et à examiner les moyens d’améliorer la coopération.

9. Le présent rapport rappelle l’historique, les objectifs et le programme de l’Atelier. Il a été établi à l’intention du Comité des utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique et de son Sous-Comité scientifique et technique, qui en seront saisis, en 2009, à leurs cinquante-deuxième et quarante-sixième sessions respectivement.

B. Programme

10. Le programme de l’Atelier a été élaboré conjointement par le Bureau des affaires spatiales et le comité du programme de l’Atelier, formé de représentants d’un certain nombre d’agences spatiales nationales, d’organisations internationales et d’établissements universitaires. Le comité honoraire de l’Atelier, composé d’éminents représentants du Comité des utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique, de la FIA et du Secrétariat de l’Organisation des Nations Unies, y a apporté une contribution importante. Les contributions du comité honoraire et du comité du programme, ainsi que la participation directe de leurs membres aux travaux de l’Atelier, ont permis d’atteindre les objectifs visés.

11. Le programme de l’Atelier a porté essentiellement sur le recours à différentes applications des techniques spatiales pour faire face aux risques potentiels pour l’environnement et sur les moyens d’accroître les capacités des pays en développement dans ce domaine grâce à la mise en valeur des ressources humaines et techniques à plusieurs niveaux, à l’amélioration de la coopération régionale et internationale, à la sensibilisation du public et à la mise en place des infrastructures nécessaires.

12. Trois séances techniques étaient inscrites au programme. La première portait sur les programmes et plans de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des risques et des techniques spatiales, ainsi que sur les initiatives et la coopération régionale et internationale. Les deuxième et troisième séances mettaient l’accent sur l’utilisation des applications des techniques spatiales et des

informations disponibles pour la gestion des risques, les représentants de différents pays et de différentes régions faisant des exposés sur l'expérience acquise, les résultats obtenus et les problèmes rencontrés, qui ont fait l'objet de discussions.

13. Au total, 24 exposés techniques ont été faits à l'Atelier. Tous les exposés, écrits ou oraux, portaient sur des projets et des initiatives d'envergure nationale, régionale ou internationale dans le domaine de l'utilisation des techniques spatiales pour la gestion des risques et la contribution de ces techniques aux programmes de développement durable des pays en développement.

14. Des déclarations liminaires ont été faites par les représentants de l'Université de Glasgow, du comité organisateur local du Congrès astronautique international, de la FIA, de l'Agence spatiale européenne et du Bureau des affaires spatiales. À la séance d'ouverture, des discours liminaires ont été prononcés par Gérard Brachet (FIA) et Richard Tremayne-Smith (comité organisateur local du Congrès astronautique international), et une conférence liminaire a été faite par A. Ginati (Agence spatiale européenne). À la dernière séance, les représentants de la FIA, du Bureau des affaires spatiales et du comité organisateur local du soixantième Congrès astronautique international, qui se tiendra à Daejeon (République de Corée), en 2009, ont prononcé des observations de clôture.

15. Chaque séance technique a été suivie d'un débat non directif portant sur les sujets d'un intérêt particulier, qui offrait aux participants une occasion supplémentaire d'exprimer leur opinion. Le débat a été approfondi et récapitulé par deux groupes de travail chargés par les participants de dresser une liste de questions à poser à la Table ronde qui a eu lieu après les réunions des groupes de travail.

16. On trouvera le programme détaillé de l'Atelier, le compte rendu de ses travaux ainsi que la liste des participants sur le site Web du Bureau des affaires spatiales³.

C. Participation et soutien financier

17. L'ONU a, au nom des coorganisateur, invité les pays en développement à désigner des candidats susceptibles de participer à l'Atelier. Les participants devaient avoir un diplôme universitaire ou une solide expérience professionnelle dans un domaine lié au thème général de l'Atelier. Ils étaient choisis au vu de l'expérience qu'ils avaient de programmes, projets ou activités exploitant déjà les applications des techniques spatiales ou pouvant en tirer parti. La participation de spécialistes occupant des postes de responsabilité au sein d'organismes nationaux ou internationaux était particulièrement encouragée.

18. Des fonds alloués à l'Atelier par l'ONU, la FIA, l'ESA et le comité organisateur local ont servi à fournir un appui financier à 22 participants de 21 pays en développement, qui ont pris part à l'Atelier et au cinquante-neuvième Congrès astronautique international, qui s'est tenu immédiatement après l'Atelier. Seize d'entre eux ont bénéficié d'un financement intégral de leurs frais de transport aérien international aller-retour, frais d'hébergement à l'hôtel, frais de subsistance pendant la durée de l'Atelier et du Congrès astronautique international, et frais d'inscription au Congrès. Six participants ont bénéficié d'un financement partiel (frais de

³ L'adresse du site Web du Bureau des affaires spatiales est la suivante: www.unoosa.org.

transport aérien ou frais d'hôtel et de subsistance et/ou frais d'inscription au Congrès).

19. Le comité organisateur local a fourni les services de conférence et de secrétariat ainsi qu'un appui technique, assuré, pour les participants ayant reçu une aide financière, le transport aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel, et organisé plusieurs manifestations sociales pour l'ensemble des participants à l'Atelier.

20. L'Atelier a réuni environ 70 participants venus des 32 pays suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Cambodge, Canada, Chine, Colombie, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Inde, Indonésie, Kenya, Nigéria, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, République arabe syrienne, République de Corée, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Tunisie, Uruguay et Viet Nam. Les organisations internationales et autres entités suivantes étaient également représentées à l'Atelier: la FIA, l'Académie internationale d'astronautique, le Conseil consultatif de la génération spatiale et le Bureau des affaires spatiales.

II. Table ronde

21. Une table ronde finale a eu lieu le deuxième jour de l'Atelier, qui réunissait des chefs ou dirigeants d'agences spatiales, d'agences de protection civile et d'autres institutions ou organisations nationales, régionales et internationales de pays ayant ou non des activités spatiales dans le but d'instaurer entre les décideurs et les participants à l'Atelier un dialogue direct sur la façon dont les techniques et politiques spatiales pouvaient contribuer aux programmes de gestion des risques dans les pays en développement.

22. Animée par Ciro Arevalo Yepes (Colombie, Président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique), la Table ronde comprenait les personnalités suivantes: Gabriel Platzek (Commission nationale des activités spatiales, Argentine), Joseph Akinyede (Agence nationale pour la recherche-développement dans le domaine spatial, Nigéria), Wolfgang Dupeyrat (Agence spatiale nationale, Pérou), Sanath Panawennage (Institut Arthur C. Clarke des technologies modernes, Sri Lanka), Bruno Louis Meyer (Centre des applications satellitaires du Conseil de la recherche scientifique et industrielle, Afrique du Sud), Chanchai Peanvijarnpong (Agence pour le développement de la géo-informatique et des techniques spatiales, Thaïlande) et Chris De Cooker (Chef du Département des relations internationales, Agence spatiale européenne).

23. Avant la Table ronde, deux groupes de travail avaient été établis et chargés de récapituler les questions ou thèmes clefs recensés au cours des exposés faits aux séances techniques de l'Atelier, afin que ces questions ou thèmes soient abordés dans le cadre de la Table ronde. Le premier groupe de travail s'est concentré sur les questions relatives au renforcement des capacités et à la coopération internationale, et le second sur les aspects pratiques de l'utilisation des applications des techniques spatiales pour la gestion d'événements potentiellement dangereux.

24. Dans le temps limité disponible pour les discussions, les experts participant à la Table ronde ont abordé les questions suivantes, signalées à leur attention par l'animateur et les participants.

- a) Actions de sensibilisation et programmes pédagogiques;
- b) Efforts de renforcement des capacités dans une perspective régionale et internationale;
- c) Évaluation de l'efficacité des mécanismes actuels de gestion des catastrophes;
- d) Relations entre les fournisseurs d'applications et de services de technologie spatiale et les organisations de protection civile et moyens d'améliorer la communication entre les uns et les autres;
- e) Participation du secteur privé à la fourniture de données et de services nécessaires à la gestion des catastrophes;
- f) Acquisition et diffusion de données, y compris accès aux données rétrospectives nécessaires pour la cartographie de base;
- g) Rôle d'UN-SPIDER et du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales dans le soutien aux efforts nationaux et internationaux en faveur du recours aux techniques spatiales pour la gestion des catastrophes.

III. Conclusions

25. Les principales conclusions dégagées par les groupes de travail et les participants à la Table ronde sont résumées ci-après.

26. Il existe un certain nombre d'outils spatiaux et d'applications spatiales qui peuvent effectivement se révéler utiles pour atténuer les effets des catastrophes et pour mener des actions de secours et de prévention. Les données obtenues grâce aux satellites d'observation de la Terre sont indispensables pour évaluer les risques de catastrophe et l'ampleur des dégâts: la météorologie spatiale contribue à la prévision des catastrophes; les communications par satellite sont la méthode de communication la plus fiable lorsqu'une catastrophe survient et constituent un segment important des réseaux d'alerte en cas de catastrophe; les systèmes mondiaux de navigation par satellite, ainsi que les outils du système d'information géographique peuvent être d'une grande utilité pour évaluer l'ampleur des catastrophes et au cours des actions de secours; la télémédecine (qui fait appel aux communications spatiales) peut aider à sauver des vies dans les régions sinistrées. Cependant, il faut garder à l'esprit ce qui suit: premièrement, pour soutenir un cycle complet de gestion des catastrophes faisant appel à des outils spatiaux et des applications spatiales, il faudra une approche intégrée; deuxièmement, il faut s'efforcer de rapprocher les milieux spatiaux et les organismes de gestion des catastrophes en mettant en place une interface commune pour la communication entre les uns et les autres; troisièmement, une infrastructure de données géospatiales est importante et doit prévoir la normalisation des données, à l'échelle nationale et internationale.

27. Comme les catastrophes ne connaissent pas de frontières nationales et touchent souvent des régions entières, la coopération régionale et internationale ainsi que des efforts internationaux comme la Charte internationale "Espace et catastrophes majeures", la Constellation de gestion des catastrophes, le projet Sentinel-Asia et UN-SPIDER sont importants, et les agences spatiales ainsi que les organismes de gestion des catastrophes devraient les soutenir au mieux. Cependant, la coordination est actuellement insuffisante en ce qui concerne l'intégration des dispositifs nationaux de gestion des catastrophes dans les structures de coopération internationale et il convient de mieux informer les organismes de gestion des catastrophes des bienfaits d'une participation à des programmes régionaux et internationaux.

28. Tous les pays devraient pouvoir compter sur leurs propres capacités d'intervention lorsqu'une catastrophe survient, surtout dans la première phase. À cette fin, il faudrait donner aux pays en développement les moyens de faire face à ces catastrophes en mettant en place des ressources humaines et budgétaires appropriées et des dispositifs d'analyse des risques et de la vulnérabilité aux catastrophes tels que des systèmes de modélisation informatique, de prévision des catastrophes et d'alerte rapide, et redoubler d'efforts pour sensibiliser les décideurs ou dirigeants et le public à l'utilité des applications intégrées de techniques spatiales pour la gestion d'événements dangereux.

29. Ces conclusions constituent une contribution aux discussions qui ont eu lieu au cours de la séance plénière du Congrès astronautique international consacrée à la gestion des catastrophes, qui a réuni quelque 200 congressistes.

IV. Suivi

30. À la réunion que le Comité de liaison de la FIA avec les organisations internationales et les pays en développement a tenue pendant le Congrès astronautique international et à laquelle des représentants du Bureau des affaires spatiales ont participé, il a été décidé que le dix-neuvième atelier ONU/FIA se tiendrait à Daejeon (République de Corée), du 9 au 11 octobre 2009, en marge du soixantième Congrès astronautique international, qui doit se réunir dans cette ville du 12 au 16 octobre 2009.

31. Le thème qui a été proposé pour le dix-neuvième atelier ONU/FIA est "Applications intégrées des techniques spatiales et information d'origine spatiale pour l'analyse et la prévision des changements climatiques". Les échanges de vues sur les objectifs et le programme du dix-neuvième atelier se poursuivront lors d'une séance de planification qui se tiendra pendant la quarante-sixième session du Sous-Comité scientifique et technique, en 2009.

32. Il a également été décidé que d'autres tables rondes entre participants et les chefs ou dirigeants d'agences spatiales et d'institutions/organisations pertinentes devraient se tenir durant de futurs ateliers ONU/FIA.